

# Itinéraire particulier D'UN MÉDECIN LÉGISTE

Dans la littérature, les séries ou les films, le médecin légiste est souvent un personnage à part, caricaturé. Une blouse blanche qui passe son temps dans les entrailles du corps humain pour le faire parler. En vérité, c'est avant tout un être de chair et d'émotions, enquêteur clé, respectueux des morts et des vivants. Preuve en est avec le **DR BERNARD MARC**<sup>1</sup>, légiste depuis trente-cinq ans, qui nous plonge au cœur de ses dossiers.



*Le médecin légiste est confronté à ce que l'homme peut faire de pire*  
**MAIS GARDE L'ESPOIR QU'IL PEUT FAIRE AUSSI LE MEILLEUR**

**FÉMITUDE:** Pourquoi avez-vous choisi le métier de médecin légiste ?

**DR BERNARD MARC:** C'était un concours de circonstances. J'ai suivi mes enseignants qui ouvraient la première unité médico-judi-

ciaire dans les années 1985-1986. J'étais alors interne. Quoi de plus passionnant que d'acquérir une nouvelle spécialité avec ce retour de la médecine légale à l'hôpital ? Je suis arrivé au début de l'utilisation des empreintes génétiques. Une révolution dans



**"Je garde un fond optimiste même si les affaires de turpitudes et d'abominations humaines, notamment celles de violences intra-familiales, sont pénibles et montrent que l'agresseur peut être Monsieur Tout le monde."**  
**DR BERNARD MARC**

le monde de la police technique et scientifique. J'ai fait ma thèse sur les effets cardiovasculaires de la cocaïne, sur les premiers passeurs de boulettes – les fameuses mules – dans les transports internationaux. Ainsi, j'ai codifié le premier traitement. C'était assez innovant.

**FÉMITUDE:** Quelles compétences essentielles doit avoir un médecin légiste ?

**DR BERNARD MARC:** La première qualité est d'être curieux, de s'informer sur un peu tout en continu et de remettre régulièrement à jour ses compétences : en droit, en science, en toxicologie, en imagerie... La

deuxième est d'avoir un grand sens de l'observation clinique. Le légiste est un sémiologue qui sait observer les signes et a les meilleurs diagnostics possibles. Sans oublier le côté thérapeutique.

**FÉMITUDE:** Qu'est-ce qui vous distingue des autres " enquêteurs " ?

**DR BERNARD MARC:** Nous sommes d'abord des médecins et pas seulement des femmes et des hommes de loi et de droit. Nous apportons un avis technique mais pas seulement car nous devons prendre en compte la personne. Nous sommes des soignants particuliers.





**Nous apportons un avis technique mais pas seulement car nous devons prendre en compte la personne. Nous sommes des soignants particuliers.**

**FÉMITUDE :** Vous souvenez-vous de la première affaire que vous avez eu à traiter ?

**DR BERNARD MARC :** C'était à l'Hôtel-Dieu. Une histoire d'agression sexuelle qui avait été assez violente. Ma première autopsie est arrivée un peu plus tard quand je suis vraiment entré dans la spécialité. C'était marquant, d'autant plus que la personne autopsiée avait plus ou moins mon âge. Cela

donne d'emblée à méditer sur le sens de la vie et de la mort.

**FÉMITUDE :** Est-ce difficile de se détacher émotionnellement des affaires et comment y parvenez-vous quand vous n'exercez pas ?

**DR BERNARD MARC :** C'est très important de rester professionnel. Plus les affaires sont pénibles et difficiles, plus il faut avoir

des conduites et un regard rigoureux. Cela ne sert pas à se détacher mais plutôt à se cadrer psychologiquement, à se dire : " Si je vois toutes ces horreurs, c'est que c'est ma mission, mon métier et mon avis technique comptent." Si l'émotionnel est trop présent, certaines choses seront insupportables.

Je dis toujours aux jeunes enquêteurs, aux personnes que je forme, que s'ils n'ont rien à faire de spécifique sur une scène de crime, ils doivent la quitter. D'une part, ils risquent de la polluer en laissant leur ADN. Et d'autre part, ils vont se charger d'images en n'ayant pas leur casquette de technicien. Pour ma part, je dois beaucoup à ma vie personnelle, à ma compagne qui m'équilibre. Elle partage les moments heureux qui me sont nécessaires. En revanche, je ne lui raconte pas les affaires sur lesquelles je travaille car elles sont sous le coup du secret professionnel. Et je ne veux surtout pas l'encombrer d'histoires difficiles.

**FÉMITUDE :** Gardez-vous foi en l'humanité ?

**DR BERNARD MARC :** C'est vrai que les légistes sont confrontés à ce que l'homme peut commettre de pire. Nous avons aussi l'espoir qu'il peut faire le meilleur. Je garde un fond optimiste même si les affaires de turpitudes et d'abominations humaines, notamment celles de violences intra-familiales, sont pénibles et montrent que l'agresseur peut être Monsieur Tout le monde.

**FÉMITUDE :** Le médecin légiste est bien sûr associé à la mort mais quelle est son importance auprès des vivants ?

**DR BERNARD MARC :** Les vivants ont été la raison de l'ouverture des unités médico-judiciaires. Le premier à décrire le syndrome des enfants battus est le Dr Auguste Ambroise Tardieu (1818-1879) qui est méde-

cin légiste. La médecine légale du vivant a toujours fait partie de la médecine légale telle qu'elle a toujours été enseignée. Celles du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> consacrent une large exploration sur la violence chez le vivant. Les traités commencent par des chapitres sur la gynécologie, l'obstétrique médico-légales. C'est dire toute l'importance des violences sexuelles, des infanticides... Mais ce qui a changé depuis c'est le regard et la considération portés sur les victimes, le fait de les recevoir et de mieux les écouter et de les comprendre en ayant une approche très humaine, sans perdre de vue la recherche des preuves. Le jugement ne se fait plus sur l'aveu mais de plus en plus sur la preuve.

**FÉMITUDE :** Comment les nouvelles technologies ont-elles changé votre pratique ?

**DR BERNARD MARC :** L'ADN a été un point de départ d'identification extraordinaire. Aujourd'hui, nous sommes extrêmement fins dans notre capacité à le déterminer. Mais il faut travailler rigoureusement sur les scènes de crime comme dans un laboratoire pour ne rien polluer. En Autriche, les enquêteurs avaient identifié une femme mêlée à toute une série de meurtres. Il s'agissait simplement d'une laborantine pas très précautionneuse !

La vraie grande révolution est l'utilisation de l'imagerie virtuelle. J'ai eu la chance d'être, avec le Pr Fabrice Dedouit, légiste au CHU de Toulouse, l'un des deux pionniers français à y avoir recours. Nous avons laissé le scalpel pour l'imagerie qui nous a permis de regarder à l'intérieur du corps. C'est une des particularités du médecin légiste : l'intérieur. Le chirurgien peut le faire certes mais pas le médecin dans son exercice habituel. Et ce regard se fait après la mort. La médecine légale est donc une médecine qui va plus loin.



## L'AUTOPSIE NE REPRÉSENTE que 5 à 10 % des fonctions du métier de médecin légiste

**FÉMITUDE :** Que pensez-vous de l'image donnée du médecin légiste dans la littérature, les séries, les films ?

**DR BERNARD MARC :** L'image du coroner<sup>2</sup> a beaucoup été utilisée. La médecine légale anglo-saxonne ne doit pas seulement être vue de cette façon. Il y a aussi les *medical examiners* qui font ce que font les légistes français. Ils étaient même appelés les "chirurgiens de la police". Cette fonction avait été créée par la reine Victoria. Dans tous les grands commissariats anglais, se trouvent des sortes de petites cliniques où les victimes sont reçues et examinées. La part du vivant y est donc importante.

Ce qui a été retenu du légiste dans la fiction est la salle d'autopsie, fonction qui ne représente que 5 à 10 % de ce que nous faisons dans notre métier à l'heure actuelle. Certains sont représentés de façon originale ou loufoque. Je pense à une caricature en particulier, que j'ai trouvée amusante, jouée par un ancien comédien des Deschiens, qui récitait les poèmes d'un légiste allemand de la fin du XX<sup>e</sup> siècle tout en buvant des canons. C'est l'effet porte fermée et promiscuité avec la mort qui attise l'imaginaire.

**FÉMITUDE :** Vous-même avez apporté vos connaissances à certaines œuvres de fiction...

**DR BERNARD MARC :** J'ai eu la chance de travailler tout d'abord avec l'équipe d'Arnaud Poivre-d'Arvor et de Jean-Marc Bloch pour l'émission télévisée *Non élucidé*. Nous reprenons des *cold cases* dans une

démarche scientifique rigoureuse. J'ai aussi fait des interventions pour le cinéma pour des réalisateurs qui recherchaient une vérité. Avec Régis Wargnier pour *Pars vite et reviens tard*, j'ai contribué à écrire la partie du scénario qui concernait les éléments de médecine légale, ainsi qu'à la réalisation du corps et aux scènes d'autopsie comme conseiller technique. Dans *L'Immortel* de Richard Berry, j'ai même fait "doublure radiographique du thorax" de Jean Reno pour lui éviter les rayons X. Pour *La Nuit du 12* de Dominik Moll, je donnais mon avis technique sur la nature des lésions sur le corps de la victime. En réalité, j'ai vraiment traité l'affaire qui a inspiré ce film.

**FÉMITUDE :** Vous avez aussi contribué aux enquêtes sur les faits qui ont assombri l'année 2015 (*Charlie Hebdo*, prise d'otages du magasin Hyper Cacher...) ?

**DR BERNARD MARC :** La mobilisation était exceptionnelle. Cette course folle s'est arrêtée grâce à l'intervention du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI). La grande crainte de nos services sont les morts en grand nombre. Depuis quelques années, les unités de médecine légale participent aux plans blancs, rouges ou Orsec des opérations diverses qui peuvent être déclenchées. Par exemple, nous étions particulièrement mobilisés durant les Jeux olympiques de Paris en 2024. Par bonheur, cela a été un grand moment de fête.



Le jugement  
ne se fait plus  
sur l'aveu mais  
de plus en plus  
sur la preuve.

**FÉMITUDE :** Comment votre livre, *Médecin légiste pour les morts et les vivants*, où vous racontez certaines affaires, s'est-il imposé à vous ?

**DR BERNARD MARC :** C'est exactement cela, ce livre s'est "imposé" à moi. C'est celui qui s'écrit après un certain nombre d'années d'expérience, avec du recul. Il y a quelque temps, j'avais écrit *Profession médecin légiste*<sup>3</sup> qui expliquait le métier

de façon didactique à travers des thématiques comme le suicide, les intoxications, les conduites addictives... Puis, j'avais contribué à des écrits très scientifiques et sérieux dans une encyclopédie, ouvrage de référence de la médecine légale. Ce livre est tout aussi sérieux mais j'y ai mis une part d'intime.

Propos recueillis par Patricia Guipponi

<sup>1/</sup> Auteur de *Médecin légiste pour les morts et les vivants*, Éditions Mareuil, 216 pages, 21 euros.

<sup>2/</sup> Dans les pays anglo-saxons, le coroner est un fonctionnaire indépendant chargé d'enquêter sur les causes et les circonstances d'une mort violente, suspecte, etc.

<sup>3/</sup> Aux éditions Dénos.